

Séance du 6 décembre 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETARE DE SEANCE : Catherine MOREL

**OBJET : Location du garage communal à l'entreprise Hugon
Tourisme**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'entreprise Hugon Tourisme pour louer le garage communal pour y stationner le bus scolaire pendant la période hivernale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne** son accord pour louer le garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme pour y stationner le bus scolaire **du 1er décembre 2024 au 31 mars 2025** moyennant un loyer mensuel de **60 Euros** (soixante euros) payable à terme échu à la Trésorerie d'Yssingeaux ;
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'entreprise Hugon Tourisme.

Fait et délibéré en Mairie
le 6 décembre 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le



AR Prefecture

043-214301863-20241206-24_12_008-DE
Reçu le 10/12/2024